

EAUX

Un nouveau dispositif d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

Publié le 17 mars 2026



Obtenez une aide pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie dans votre jardin !

Un soutien financier pour l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie

Grand Lac déploie un dispositif d'aide doté d'un budget de **40 000 € jusqu'à fin 2029** afin d'encourager les foyers des 28 communes du territoire à installer des récupérateurs d'eau de pluie. Plusieurs subventions sont prévues :

- pour les cuves de moins de 500 litres : une aide de 50 % du montant, plafonnée à 100 € ;
- pour les cuves de 500 litres ou plus : une aide de 50 % du montant, plafonnée à 200 €.

Les abonnés à l'eau potable intéressés pourront bénéficier d'un coupon nominatif, valable 3 mois et délivré dans l'ordre d'arrivée des demandes. Ce coupon permettra de bénéficier de la réduction de Grand Lac sur le prix d'achat d'une cuve auprès des fournisseurs partenaires.

Comment obtenir une aide pour l'acquisition d'une cuve ?

<https://grand-lac.fr/information/actualites/un-nouveau-dispositif-daide-a-lacquisition-de-recuperateurs-deau-de-pluie-37584?>

Les étapes à suivre :

- > **1. Télécharger les 3 documents requis** : Commencez par télécharger les fichiers nécessaires à la constitution de votre dossier : le [guide technique ici](#), le [règlement ici](#) ainsi que le [guide de sensibilisation EID ici](#).
- > **2. Préparer votre dossier** : Votre dossier doit inclure une copie de votre dernière facture d'eau, une copie de votre pièce d'identité valide ainsi que le règlement téléchargé ci-dessus complété et signé. Envoyez l'ensemble des documents par mail à preventioneaux@grand-lac.fr
- > **3. Validation et réception du coupon de réduction** : Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée. Une fois votre dossier validé par Grand Lac, vous recevrez un coupon de réduction par mail.

Liste des fournisseurs partenaires :

- > **AU JARDIN DES PLANTES** à Voglans (Route d'Aix, 670 Rue des Belledonnes - 04 79 54 46 91)
- > **CASTORAMA** à Chambéry (Rue des Marais - 04 79 68 55 55)
- > **JARDILAND** à Drumettaz-Clarafond (Centre commercial Leclerc, 103 Allée du Beniet - 04 79 88 52 00)
- > **LAMBERT MATERIAUX** à Marigny-Saint-Marcel (ZAE Rumilly sud, 30 Rue des Grives - 04 50 01 65 65)

Un engagement pour réduire la consommation d'eau potable

En France, la consommation d'eau potable moyenne par personne est d'environ 150 litres par jour. Une partie de cette consommation pourrait être alimentée par de l'eau de pluie, notamment pour des usages comme l'arrosage du jardin ou le nettoyage des véhicules, permettant ainsi de réaliser 12 % d'économies d'eau potable. C'est dans cette perspective que Grand Lac souhaite encourager l'utilisation de récupérateurs d'eau de pluie.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions mises en place en lien avec le Plan eau du Gouvernement, visant à réaliser 10 % d'économies d'eau dans tous les secteurs d'ici 2030. L'objectif est de réduire la consommation d'eau potable en incitant les habitants à adopter des pratiques plus durables.

Sensibiliser pour mieux agir

En complément de l'aide financière, Grand Lac veillera à sensibiliser les bénéficiaires à l'importance d'une gestion responsable de l'eau et à les informer sur l'entretien des équipements, en particulier pour prévenir la prolifération du moustique tigre.



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

<https://grand-lac.fr/information/actualites/un-nouveau-dispositif-daide-a-lacquisition-de-recuperateurs-deau-de-pluie-37584?>

